

# Monthey, an 1726 ou le temps d'une inondation<sup>1</sup>

Pierre-Alain Bezat \*

**L**a Vièze, puisqu'il faut l'appeler par son nom... Jadis, notre capricieuse rivière – inséparable compagne de notre ville – ne suivait pas le tracé que nous lui connaissons de nos jours. Jusqu'en 1727, la Vièze, au sortir du val d'Illiez, butait contre la colline dite du « Château-Vieux » où s'élevait anciennement la forteresse des comtes de Savoie (fig 1)<sup>2</sup>, contournait l'obstacle, suivait la « rue des Granges » et débouchait approximativement dans son lit actuel à la hauteur du pont couvert.

De là, elle continuait sa course vers l'est, terminant son périple dans le Rhône, à cinquante mètres en aval de son embouchure moderne. Ce cheminement était périlleux et constituait un perpétuel danger menaçant la localité. Aussi, suffisait-il qu'il tombe de gros orages sur la vallée d'Illiez – on disait alors des « sacs d'eau » – pour que les flots enflés quittent subitement leur chenal à la hauteur de la courbe du « Château-Vieux » et se déversent sur la bourgade, bouleversant tout sur leur passage. Qu'on songe un instant au débordement de la Saltine à Brigue – en septembre 1993 – et nous aurons une bonne idée de l'ampleur du phénomène dévastateur ; de la vision de cauchemar à laquelle assistèrent impuissamment, les habitants de notre bourg en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dire que les méfaits de la Vièze occupent au long des siècles une place conséquente dans les comptes rendus et autres textes répertoriés, relève presque de l'euphémisme. On se prend même à croire que les Montheysans ne connurent jamais d'accalmie. Dieu merci ! Il n'en est rien. Les archives d'ici comme d'ailleurs montrent que les faits dramatiques pénètrent l'espace, obsèdent le quotidien des hommes, alors que les moments heureux, tranquilles et sans histoire, ne laissent que peu de traces tangibles dans les mémoires et dans la documentation. Mais, se plaindre, pleurer sur soi, exagérer ses détresses, c'est être... relevait pertinemment le grand historien Fernand Braudel.

\* Archiviste, Ville de Monthey.

1. Une étude de cette inondation a été donnée par Alfred Comtesse sous le titre *L'inondation de Monthey de 1726 et la Percée du Château-Vieux*, AV IV, 3-4, 1920, pp. 76-111.

2. Une copie de ce plan (1887) certifiée conforme à l'original, de la main du géomètre Chr. de Lavallaz, existe dans les archives du Vieux Monthey. Il est reproduit en p. 39 de l'ouvrage collectif : *La Ville était Village*, Monthey 2011.

### Une « crue mémorable »

Vendredi 5 juillet 1726. Au dire d'une relation écrite à l'époque (témoin oculaire), le ciel se couvrit subitement et au milieu d'éclairs et du tonnerre, la pluie commença à tomber, par petites averses d'abord, puis en un véritable déluge. La Vièze s'éleva à un niveau menaçant transportant de nombreux matériaux avec fracas. « On accourut de toutes parts pour combattre le danger. » Les autorités s'occupèrent incontinent de mettre à l'abri les familles, propriétaires ou locataires des habitations trop rapprochées de la rivière. Le crépuscule venant entraîna l'interruption des diverses tentatives déployées à l'endiguement des eaux en furie.

Tard dans la nuit, les caissons de chêne chargés de pierres et dressés en parement sur le bord de la rivière, cédèrent, sautèrent, l'un après l'autre. Le tout-venant, accumulé derrière ces parois et barrières de fortune, s'échappa et se répandit à grande vitesse vers le bourg et les terres toutes proches. Les meunières, ces canaux nécessaires à la mise en mouvement des fabriques au fil de l'eau, se chargèrent rapidement de déblais et débordèrent, répandant leur contenu sur la marge sud de la rue du Bourg-aux-Favres. Certaines caves du quartier des Glariers et des alentours de l'hôpital<sup>3</sup> se remplirent d'eau, de sable et de gravier. Les sédiments accumulés encombrèrent jusqu'aux fenêtres ces mêmes habitations. Seuls furent épargnés de la destruction, l'hôpital, une grange et la chapelle dédiée à la Sainte Vierge située dans les alentours immédiats du pont enjambant le cours de la Vièze<sup>4</sup> – soit en un lieu des plus exposés au passage des eaux dévastatrices. Bien bâti, le petit édifice religieux fit plutôt office de rempart, détournant les flots tumultueux. Quant au pont lui-même, il ne résista pas. Il se fracassa en plusieurs tronçons et disparut emporté par le courant. Les vignes, jardins et prés des quartiers de la Baleignat, de Venise et des Grands Glariers furent gâtés, arrachés et recouverts d'une couche conséquente d'alluvions.

En 1992, la construction d'immeubles administratifs et d'habitation dans le secteur du Château-Vieux mena à la découverte de l'ancienne

digue édifée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les investigations archéologiques pratiquées montrèrent que ce mur, qualifié « d'une hauteur et d'une largeur considérable » par les auteurs anciens, joua un rôle non négligeable lors de l'inondation de 1726. Construit en grande partie à l'aide de pierres tirées du château comtal en ruines, réparé à plusieurs reprises<sup>5</sup>, il supporta et contint les flots tumultueux chargés de matériaux, les dirigea résolument à l'extérieur, dans la campagne, loin des maisons du bourg.

3. Aujourd'hui, l'Hôtel-de-Ville.

4. Le plan de Rovéréa est des plus explicites à ce sujet, cf. fig 1.

5. Il se rompit en deux endroits lors de la crue de 1676, fut réparé et pourvu d'un large talus côté ouest, soit en bordure et parallèle à la rue dite aujourd'hui de L'eau bleue.

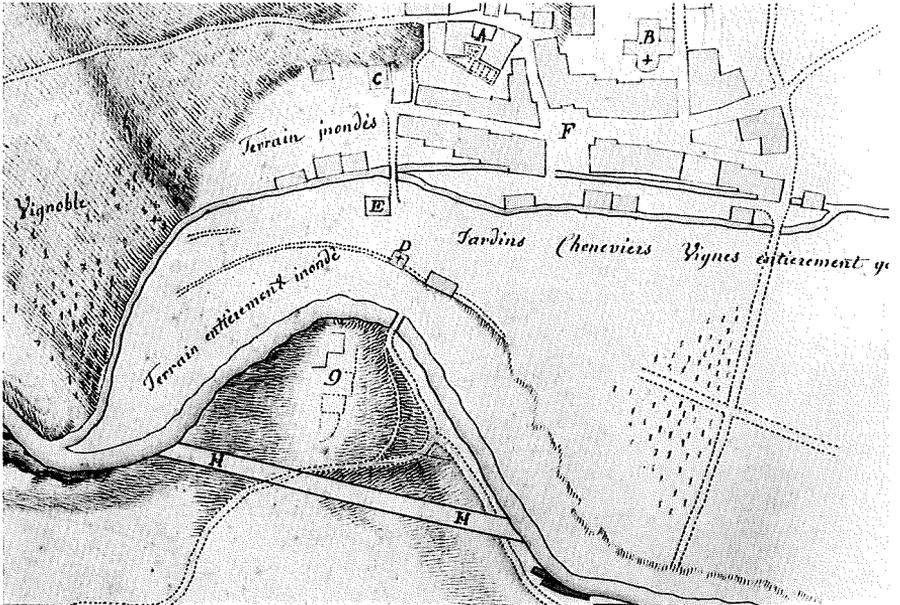


Fig. 1. Le plan levé par J. G. de Rovéréa à l'occasion de l'inondation de la Vièze de 1726. Sous lettre H, le futur nouveau lit de la Vièze; en A, le château « des gouverneurs »; en B l'ancienne église paroissiale; en C la tour du sel; en D la chapelle du Pont; en E l'hôpital; en F la place du marché aujourd'hui appelée place Centrale. Sous lettre g la colline du Château-Vieux. (Source : Vieux Monthey)

Par chance, on évita le pire. Il n'y eut aucune perte humaine mais quelque frayeur et angoisse tout de même! En effet, quatre individus, parmi eux Joseph Devantéry, chutèrent dans la rivière. La violence du courant les entraîna sur de longs trajets heureusement sans gravité pour leurs jours.

### Solidarité « intercommunale »

La Vièze resta quatre jours hors de son lit. Malgré le labeur incessant des habitants du lieu et de sauveteurs accourus des communautés environnantes<sup>6</sup>, il fallut, dès le troisième jour, se rendre à l'évidence que, sans aide extérieure, on ne pourrait venir à bout de la crue. Le 7 juillet, en fin de matinée, les autorités bourgeoises décidèrent d'appeler à la ressource leurs voisins de Bex et d'Ollon. Ils s'empressèrent d'expédier un renfort bienvenu. « Nous avons, aussitôt l'avis reçu, le 7 à 3 heures [de l'après-midi] envoyé septante de nos ouvriers jeunes forts et robustes », écrivent la

6. Surtout Collombey-Muraz, Troistorrents, Val-d'Illiez, Vouvry et Massongex.



La chapelle du Pont, dédiée à la Vierge, dans son dernier état de construction de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À mi-hauteur, sous la deuxième fenêtre en partant de la gauche, on aperçoit l'inscription commémorative de l'inondation de 1726 et de la construction du nouveau lit de la Vièze achevé en 1728. PAB

bourgeoisie et le châtelain d'Ollon<sup>7</sup> et de poursuivre: «qu'ont été commandés de bien remplir leurs devoirs. À leur retour, le lundi soir du 8<sup>e</sup> [ils] se sont tous loués des démarches de tous ceux dudit Monthey. Et en allant au secours, ils rencontrèrent plusieurs qui rebroussaient chemin, qui décourageaient nos gens d'aller plus loin ce qu'ils n'écouterent et exécutèrent les ordres.» Même écho du côté bellerin, à l'exception d'un petit démêlé, survenu avec les cabaretiers de la Maison de Ville. «Cela nous a fait quelque peine parce que nous avons observé de bien avertir nos gens d'être sages et de ne donner aucune matière de plainte à qui ce soit des vôtres sous des menaces très fortes d'une punition sévère, bien résolu que nous étions de châtier les délinquants si nous en avons pu en découvrir quelques-uns...» expose le secrétaire Veillon au nom du châtelain, des syndics et de la communauté de Bex<sup>8</sup>.

7. Lettre des bourgeois et du châtelain d'Ollon aux autorités de Monthey (ACMonth E 37).

8. Lettre de la communauté de Bex (ACMonth E 36).

Le lundi 8 juillet au soir, avec l'aide des hommes de Bex et d'Ollon, et à force de travaux, les eaux de

la Vièze, enfin domptées, avaient regagné leur chenal. En revanche, l'ampleur du sinistre, les dégâts causés aux bâtiments et aux cultures allaient exiger encore de lourds efforts. Une courte annotation de Jean Michel Detorrenté, raconte que la remise en état des parcelles dévastées par l'inondation demanda plusieurs années aux membres de sa famille<sup>9</sup>.

### Traverser le « Château-Vieux »

Un peu avant ou peu après le 8 juillet, la Diète du Valais délégua à Monthey deux commissaires : le chevalier de Kalbermatten et le précédent gouverneur de Monthey (1723-1725), Jean Baptiste Balet. Après visite des dégâts subis par la ville, les experts, présents quatre jours sur les lieux, décrétèrent que l'on résoudrait définitivement le retour de telles catastrophes en perçant une brèche directement à travers le promontoire du Château-Vieux. Ainsi, la Vièze se fraierait un passage en ligne droite en direction du Rhône. Rapport peaufiné et déposé, les Magnifiques Seigneurs du Valais ordonnèrent aussitôt la mise en œuvre du chantier.

Le conseil bourgeois de Monthey nomma le châtelain et banneret, Antoine Du Fay, responsable des travaux et des manœuvres qui s'ensuivraient. Il fut secondé dans sa tâche par son fils Emmanuel, par Antoine et Barthélemy Guerraty, Joseph Devantéry et le lieutenant Detorrenté. Ce comité résolut d'entreprendre les travaux dès les moissons rentrées. Mais c'était plus vite dit que fait ! L'époque ne connaissait pas la pelleteuse et autres engins de chantiers, omniprésents de nos jours. La tâche s'accomplissait aux « piches » (pioches), « pales » (pelles), hottes, brancards, quelques rares brouettes, chars à deux ou quatre roues et... avec une poudre noire parcimonieuse car rationnée par le gouvernement.

D'autre part, l'initiative n'eut pas l'heur de plaire à tout le petit monde de la châtellenie. Le 12 juillet déjà, les gens d'Outre-Vièze et de Choëx



La rue Reconfière avec, à gauche, la colline dite du Château-Vieux dont on aperçoit la coupe de terrain. Au pied de la butte derrière un mur à « redans », un bloc erratique conservé en place, marquant le flanc primitif de la « saignée ».

Photo PAB

9. Tiré du *Livre de Compte appartenant à Jean Michel Detorrenté, négociant et bourgeois de Monthey*, APAB.

regimbèrent et, par la voix de leurs procureurs désignés, Joseph Barlatey de la Cretta et Joseph Bollut, portèrent plainte devant le gouverneur. Les deux représentants rappelèrent qu'un tel projet avait déjà été tenté en juin 1486 sous la conduite du banneret Jean de Brent et de Pierre Paernat. On y avait consacré plus de 256 jours en vain, l'entreprise n'ayant pas abouti mais coûté beaucoup de temps et d'argent au contribuable. Ils ajoutèrent que leur contingent avait déjà fortement participé – cette année – aux travaux générés tant par les réparations des digues du Rhône que par l'inondation de la Vièze récemment arrivée. Leur demander plus serait mener les ménages les plus pauvres à la mendicité.

Les foyers du coteau n'étaient pas les seuls à se plaindre. De nombreux bruits et rumeurs couraient au sein de l'ensemble de la collectivité. On disait que « le Rhône retournerait plutôt vers sa source que d'en voir la fin [de l'ouvrage] ». D'autres murmuraient « qu'ils préféreraient boire toute l'eau qui devait passer par le lit creusé derrière le Château-Vieux que d'être contraint d'exécuter l'ouvrage. »<sup>10</sup>

Le gouverneur de Monthey, Christian Georges de Roten, à qui l'on rapportait tous ces propos, ne l'entendit pas de cette oreille et, le 14 juillet, il faisait publier par voix de criée ce mandat :

*« Ensuite de l'ordre des seigneurs commissaires en cette part, députés du souverain État du Valais par leur exacte vision locale qu'ils ont dernièrement fait des irruptions et inondations de l'eau de la Vièze à ces jours proches passés nos officiers requis publieront à voix de criée que tous ceux d'Outre-Vièze, un bon manouvrier par feu et pareillement ceux de Choëx munis des pales et pioches ayant absolument à venir à jeudi prochain (18 juillet) du bon matin à la manœuvre à Monthey pour effectuer lesdits ordres sous peine de désobéissance... »*<sup>11</sup>

Cette ordonnance gouvernementale touchait-elle déjà les travaux d'approche du futur nouveau lit de la Vièze? On peut en douter car les manœuvres ne débutèrent, semble-t-il, que le 15 août. Certes, on désirait percer la colline, mais dans l'intervalle, il fallait dégager les déblais, réparer les digues existantes et renforcer leur talus, tout un programme! Les ouvriers d'Outre-Vièze et de Choëx, appelés le 14 juillet, participèrent plutôt à ces tâches voire à d'autres qui, au demeurant, ne manquaient pas.

10. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 81.

11. Acte émis le 13 juillet mais lu le jour suivant à la population (ACMonth E 35).

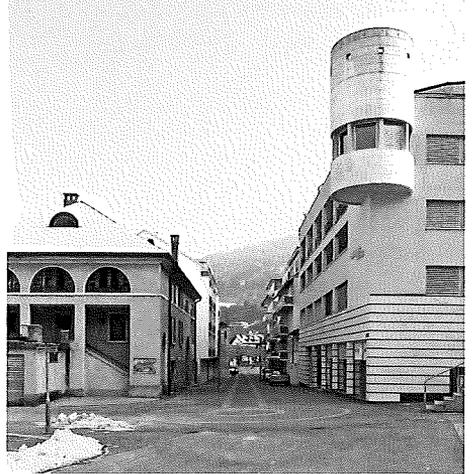
### Un chantier se met en place

Le jeudi 15 août, jour de l'Assomption, sur le flanc septentrional de la colline, le curé de Monthey fit une prière publique devant une foule immense rassemblée pour l'occasion. Les solennités religieuses consommées, « le peuple entier de la paroisse convoqué et réunit, entreprit gaiement et courageusement l'ouvrage, les uns creusant la terre, les autres l'emportant... », décrit, dans un style quasi apologétique, le chroniqueur anonyme de « *L'inondation de 1726* »<sup>12</sup>.

Dès lors, « les travaux se poursuivirent avec acharnement » écrit Alfred Comtesse. Disons plutôt qu'il

y eut des hauts et des bas, qu'il y eut certainement des moments où le moral était au beau fixe et d'autres où il était au plus bas. Les archives montheyssannes conservent une série de petits cahiers appelés « cottets » dans lesquels furent consignées les journées de « grandes manœuvres » accomplies par les gens du bourg même, des autres localités du dizain mais aussi extérieurs à notre gouvernement.

Ainsi les équipes de notre ville, y compris Outre-Vièze, Choëx et les Neyres, furent relayées dans leur effort, du 26 au 31 août par ceux des Deux Collombey et d'Illarsaz; du 2 au 5 septembre par les hommes de Massongex. Ensuite, du 6 au 7 septembre vinrent ceux de Muraz; du 10 au 11, le groupe d'Évionnaz; le 12, la Rasse; le 13, Mex. Du 16 au 19, ce fut le tour de ceux de Vérossaz; les 20, 24 et 25, ceux d'Outre-Rhône (Collonges, Dorénaz), qui furent à leur tour remplacés – du 21 au 26 et du 29 au 30 – par un fort contingent de Vald'Illiens<sup>13</sup>. À chaque fois ou presque, les « ordres de marche » de François Defonté, officier de Monthey détaillaient que les « manouvriers sont avertis de porter principalement des piches et des pichards et quelques pales. Et l'on ne recevra aucune femme ni enfant, mais seulement de bons ouvriers, sinon ils seront refusés. »<sup>14</sup>



L'actuelle rue des Granges à l'emplacement de l'ancien cours de la Vièze. Photo PAB

12. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 82.

13. La paroisse de Vionnaz fut exemptée car elle éprouvait de graves dommages causés par ses torrents. Vouvry, Bouveret et Saint-Gingolph remplacèrent leurs journées par de l'argent.

14. Le document (ACMonth E 39) à titre d'exemple. Le 31 août, le châtelain dut interdire le ramassage intempestif et frauduleux des bois, petits et grands, apportés par l'inondation (ACMonth E 40).



Le « haut mur » ou digue édiflée vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et découverte fortuitement en 1992 dans un chantier de construction. Cette puissante barrière joua un rôle non négligeable lors de la crue de 1726. Photo PAB

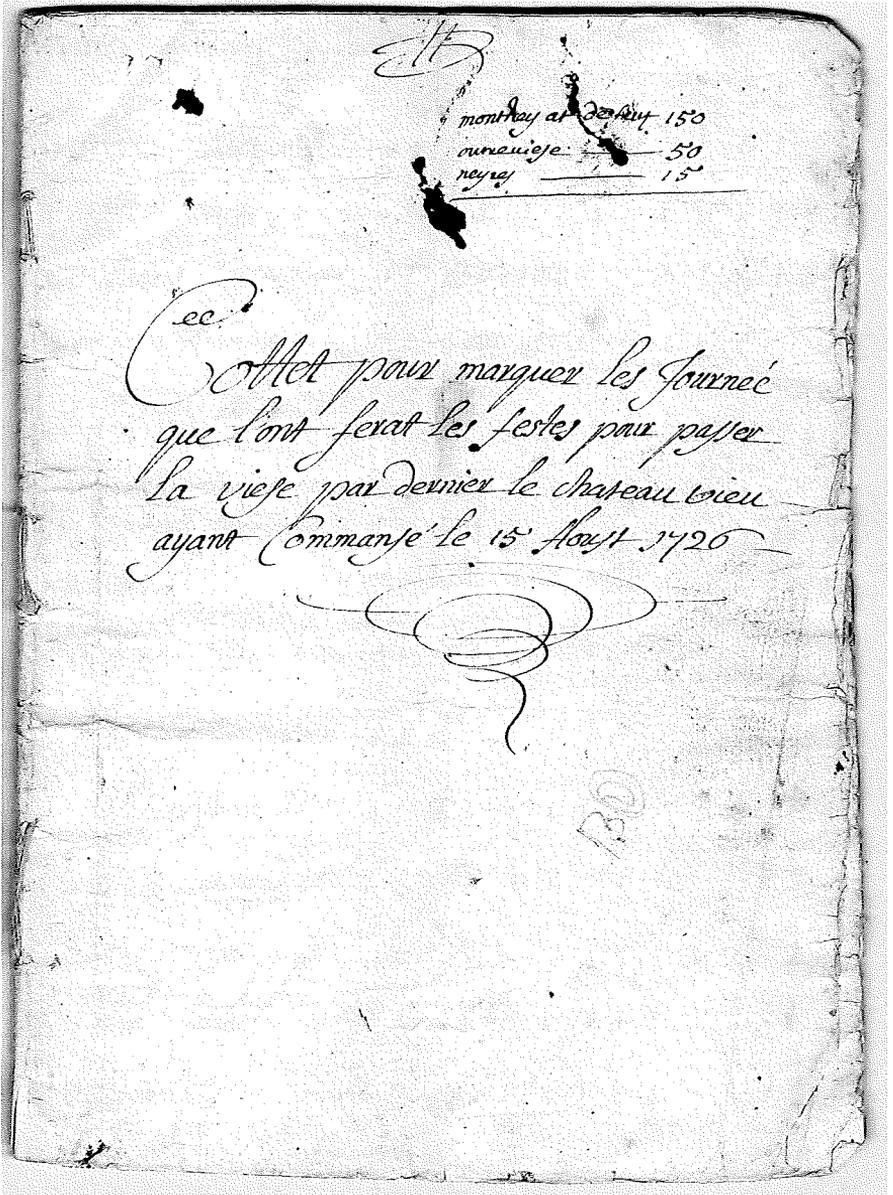
N'empêche, qu'à regarder et consulter d'un peu plus près ces cotets, on remarque rapidement des baisses conséquentes de la participation. Les mois d'août et de septembre, dans l'euphorie du moment, virent un concours quasi unanime des membres de nos communautés. On note quelques récalcitrants mais leur chiffre excède rarement les 15 % du contingent mandé. Dès le mois d'octobre 1726, changement de situation, l'absentéisme se développe rapidement. Lassitude, fatigue, devant un chantier titanesque à peine ébauché; travaux agricoles restés sur le ballant et que l'on devait réaliser avant l'hiver... Il y eut certainement un peu de tout ça et d'autres choses encore. Alfred Comtesse a raison d'avancer que, dès octobre : « les travaux pèsent de plus en plus lourdement sur les populations qui y sont astreintes. »<sup>15</sup>

Le 27 septembre, le Conseil de Monthey, députa et envoya noble Emmanuel Du Fay et le syndic Antoine Guillot pour réclamer et obtenir du gouverneur de Saint-Maurice l'ordre de mettre en exécution l'« ordonnance souveraine » selon laquelle les bannières de Martigny, Salvan, Bagnes et d'Entremont étaient tenues d'apporter leur concours aux habitants de Monthey. Le lieutenant gouvernal de Saint-Maurice, Antoine Preux, transmit aussitôt à ses administrés l'instruction « de donner un prompt, fidèle et exact dénombrement des feus de chaque endroit... ensuite régler le nombre des ouvriers et fixer les jours pour aller travailler audit lieu... »<sup>16</sup> Ces missions n'eurent pas le succès escompté. Les bannières d'Entremont répondirent : « qu'elles croient avoir raison suffisante pour s'exempter ». Celle de Martigny que le ravage causé par la Dranse « l'accable si fort » qu'elle aurait plutôt besoin du secours d'autrui. Et le syndic de Salvan, Jean Coquoz, rétorqua « être dans la même constitution que ceux de Martigny. »<sup>17</sup> Ces quelques réponses dûment enregistrées illustrent à l'évidence

15. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 92.

16. ACMonth E 42.

17. *Idem*.



Cahier du « cottet » des journées faites pour déplacer le lit de la Vièze derrière le Château Vieux, commencé le 15 août 1726... (ACMonth E 38).

qu'autrefois comme aujourd'hui la collaboration à l'effort commun n'allait pas de soi. Certains n'y trouvaient aucun intérêt économique, social ou relationnel; ils en auraient même retiré plus d'inconvénients que d'avantages.

Dès novembre, le chiffre des défailants augmenta drastiquement. Le nombre de jours de « manœuvre » lui, diminua passant de 16 en septembre, à 10 en octobre puis tomba à 6 en novembre et à zéro en décembre. Bien sûr les conditions climatiques et saisonnières jouèrent vraisemblablement un rôle conséquent dans la défection quasi programmée des manouvriers. Mais quand même! Le 13 novembre 1726, le taux d'absentéisme dépassa les 30 %; à Outre-Vièze, il atteignit le chiffre de 52 % et le hameau des Neyres détint le record avec 86 % d'absents. Les autorités n'étaient pas encore au bout de leur peine. Le 28 janvier 1727, par exemple, on compta une moyenne de 40 % de manquants tous quartiers confondus.

Ces chiffres témoignent aussi de la limite du système des travaux communautaires basé sur des corvées déterminées suivant les circonstances et les conditions du moment. Pauvres ou riches, vieux ou jeunes, chaque ménage ou feu avait donc l'obligation formelle de fournir un bon ouvrier, équipé d'une pelle ou d'une pioche, le temps d'un, deux, trois, voire quatre jours par mois. Que dire des veuves sans enfant, des mineurs sous tutelle auxquels il ne restait que deux solutions: payer un montant fixé ou engager un tiers qui ferait le travail à leur place. De plus, la poursuite des défailants exigeait une infrastructure et une organisation de tous les jours dont le pouvoir public ne disposait pas.

### **Enfin la « Percée »**

Il fallait incessamment remédier à cet état. À la Diète de décembre 1726, les envoyés montheyens, « les larmes aux yeux », supplièrent les « Illustres et Magnifiques Seigneurs » de venir à leur secours dans les plus brefs délais. Cette requête entendue, le 11 décembre, la Diète commanda à toutes les paroisses du gouvernement de Saint-Maurice – excepté la ville, Massongex et Outre-Rhône – de verser à Monthey une contribution de 60 doubles d'Espagne, payables au plus tard à la fête de Pâques. Deuxièmement, la paroisse de Choëx et le village de Collombey se voyaient tenus de coopérer aux travaux à raison de deux jours par feu. Les localités du Bouveret et de Saint-Gingolph, trop éloignées, participaient à l'ouvrage en s'acquittant d'une somme de 3 batz par ménage<sup>18</sup>.

Pour mémoire, nous nous permettons de signaler, en aparté, que les comptes de la bourgeoisie

18. Extrait du protocole de la Diète de décembre 1726 (ACMonth E 43).

de Monthey, en date du 4 décembre 1727, révèlent que « les dépenses faites à la diète de Noël au sujet de la fosse, (entendez le lit de la Vièze) pour prier Messeigneurs de donner de l'assistance » s'élevèrent à : « 336 florins 7 batz et 2 creuz » sur un montant total des frais de 1461 florins. Sans commentaire !<sup>19</sup>

Revenons à la « fosse » de la Vièze. Pourvue de moyens plus conséquents, la marche du chantier reprit d'une manière soutenue et régulière passé les derniers frimas de l'hiver. Au début de la deuxième semaine de mars, le châtelain Du Fay engagea, en continu et deux mois durant, de la main-d'œuvre salariée et bien pourvue en matériel. Le contingent des corvéables de la châteltenie, toujours requis, ne venait qu'en soutien, au rythme de

deux à trois jours par mois. Malgré tout, les responsables observèrent que le gros œuvre n'avancait que trop lentement et, qu'à cette cadence, on risquait de ne pas terminer la « Percée » avant la fin de l'année, peut-être même plus tard. Les finances disponibles n'autorisaient pas une telle prolongation ; les travaux d'envergure devaient s'achever au plus tard avant les moissons. Pour pallier à ces contraintes, maître Charles Pignat et le châtelain Du Fay, élaborèrent un ingénieux système de décapage de la moraine de Château-Vieux. Ils firent capter les eaux des fontaines d'Outre-Vièze, les réunirent et les amenèrent derrière des barrières, non loin de l'obstacle à bousculer. De là, les flots étaient guidés dans un conduit et précipités brusquement contre la paroi de la colline. Sapés par la puissance du jet d'eau, les sédiments s'effondraient dans la fosse et des ouvriers les emportaient au loin. Des blocs erratiques, parfois énormes, subsistaient dans la tranchée. À grands coups de mines, les artificiers en détachaient des fragments de taille raisonnable, plus faciles à transporter et à évacuer du futur canal. Ainsi,



En ligne droite dès la sortie des gorges, le lit actuel de la Vièze à la rue Reconfière. Photo PAB

19. « *Liber tutelarum et computum egregii Michaelis Galley not et curialis nob Burgesia et Castellania Montheoli annorum 1725 et 1726, 1727, 1728* », 398 pages ; p. 271. (APAB). Par comparaison, le voiturage des vernes nécessaires à la construction de la digue de la Vièze coûtait 10 batz par jour (1 florin faisant 12 batz), *ibid.*, p. 273.

« l'ouvrage commença à avancer beaucoup » observe le chroniqueur de « la Percée » qui s'empresse d'ajouter : « L'an 1727, le 12 avril qui était la veille de Pâques, après avoir pratiqué des rigoles avec des planches, on introduisit les eaux des meunières dans ce fossé ce qui fut annoncé par le carillon, la nuit suivante la jeunesse en signe de joie alluma des feux sur la colline »<sup>20</sup>. Moins prosaïques, les comptes de la Bourgeoisie annoncent simplement que : « les dépenses à ceux qui ont mis la Vièze en bas par la fosse la première fois »<sup>21</sup> s'élèvent à « 11 florins et 3 batz ».

Restait – labeur encore considérable – à élargir et compléter cette tranchée toute préliminaire. Le 14 juin 1727, l'évêque de Sion, François Joseph Supersaxo, autorisa les hommes de toute la châtelainie à travailler à la correction de la Vièze, les jours de fêtes<sup>22</sup>. Le 19 juillet, on ouvrit le nouveau lit à une partie seulement des eaux de la rivière, le solde continuant de couler dans l'ancien chenal. Motif invoqué : de grosses pierres et de la terre se détachaient constamment de la colline du « Château-Vieux » et obstruaient le canal récemment creusé. En décembre encore, le 28 de ce mois, « une manœuvre générale » travaillait toujours sur cet ouvrage et l'affaire n'était pas achevée<sup>23</sup>. Le même mois, du reste, les Montheyens avaient délégué à la Diète leur banneret et châtelain, Antoine Du Fay, accompagné du lieutenant Detorrenté et du curial Galley. Leur supplique permit l'obtention d'un nouveau subside de 20 doublons et la renonciation par l'État de la perception du treizain sur les maisons d'habitation<sup>24</sup>.

De 1728 à 1731<sup>25</sup>, nous retrouvons – chaque année – les habitants du bourg et des hameaux proches occupés à réparer le cours de la Vièze. Ainsi, du 30 juillet au 3 septembre 1731, les « cotets » nous signalent l'intervention de la « maxe » d'Outre-Vièze sur le chantier de la rivière. Si les présences sont dûment comptabilisées, malheureusement, il faut avouer que nous ne connaissons ni les causes exactes ni l'endroit ni même la nature de ces travaux<sup>26</sup>.

Le 14 septembre 1733, alors que tout semblait baigner dans le calme, il fallut déchanter.<sup>27</sup> La Vièze subitement grossie, renversa ses digues et se précipita sur le bourg. Les eaux tumultueuses, envahirent la maison de commune, l'hôpital, le chœur de l'église, mirent à terre trente-six maisons et sept granges. Cinquante-sept autres bâtiments furent endommagés. C'en était trop ! Le gouvernement

20. Alfred Comtesse, *L'Inondation...*, op. cit., pp. 82-83.

21. « *Liber tutelarum...* », comptes de la Bourgeoisie, op. cit., p. 269

22. ACMonth E 47.

23. ACMonth E 45.

24. ACMonth E 48.

25. À noter que l'inscription commémorative placée sur la façade occidentale de la chapelle du Pont signale que le cours de la Vièze fut définitivement achevé en 1728.

26. ACMonth E 52.

27. Plus de détails dans ACMonth E 61.

valaisan délégua deux commissaires, François Joseph Burgener et Eugène Hyacinthe Courten, chargés de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité définitive de la bourgade.

Après vision sur place, il s'avéra que le point faible du projet résidait d'une part, en la faiblesse de la digue barrant l'ancien chenal et, d'autre part, à un léger coude de la rivière, à l'occident, qui freinait la pénétration de l'eau dans le nouveau canal. Les commissaires commandèrent la correction du chenal et l'élévation d'une grande «barrière» en pierre, qui résisterait désormais aux assauts impétueux de la rivière. Le 16 octobre 1734, après bien des péripéties, les travaux étaient terminés. Mais cela relève d'une autre histoire. ❀

**Documents. Relevé des ménages de Monthey et Collombey-Muraz ayant participé à la correction du lit de la Vièze en 1726-1727**

*Nota: Les patronymes sont reproduits tels qu'ils se présentent dans les textes originaux. Les prénoms, sauf exceptions, sont transcrits dans leur graphie moderne.*

**MONTHEY**

**PREMIÈRE DIZAINE**

(Quartier de la ville de Monthey comprenant aujourd'hui le secteur de l'hôtel de Ville, du Château-Vieux, le Bourg-aux-Favres, le château moderne et la partie de la place Centrale située au nord de la route cantonale).

Jean Joseph BARLATTEY (plus en mars 1727), Emoz BIORDE, La demoiselle BUSSIEN, Maître Jean CLARET, Jenette CLARET, Louis COTTIE, Maître Pierre CRITTIN jardinier, Mr l'officier DEFONTE, Les hoirs de Didier DEFONTE, Jean DELEMONTE (plus en mars 1727), Jean Nicolas DELEMONTE, Pernela DELEMONTE, Pierre DELEMONTE, Maître Jean Claude DONNET, Michel DONNET, Les hoirs d'Anselmoz FRANC, François FRANC, Jaques FRANC, Laurent FRANC (dès mars 1727, les enfants dudit Laurent), Michel FRANC, Maître GEORGE, Baptiste GUEDON, Joseph GUERRAT, Les hoirs de Jean Christian GUERRATI, Mr le curial GUERRATI, Mr le lieutenant GUERRATI, Alexis GUILLIOT, le syndic Antoine GUILLIOT, Maître ISAAC, Pierre JARDINIER (plus en mars 1727), Jaques MARTIN, Les enfants de Philippe JARDINIER (seulement dès mars 1727), François MELLIERET, Maître François MOURAZ, Maurice NANTERMOUD, La veuve de Claude NEPUEUX, François NEPUEUX, Maître Joseph PETIT, Jaques PIOUSAZ (la veuve dès mars 1727), Louis PONT, Maître Barthélemy PRATEY, Claude PRATEY, Joseph PRATEY, Les Dames RELIGIEUSES, Marie REVILLIQUOD, Pierre REVILLIQUOD (passé dans la 2<sup>e</sup> dizaine en mars 1727), Claude REY MERMET,

Dominique RIGONAL, Gaspard RIONDET, Jean RIONDET (plus en mars 1727, mais sa veuve), Maître Jaques ROBERT, Mr le curial ROSSIER, Mr le lieutenant ROSSIER, Pierre ROSSIER BUGNION, Mr DE LA SAYAT, L'officier SILVESTRI, Mr le lieutenant TORRENTE, Guillaume TORRENTE, Isabeau TORRENTE, Marie TORRENTE, Jean VUILLIOUD, Jean Michel VUILLIOUD.

Source : ACMonth E 38 et E 45

#### **DEUXIÈME DIZAINÉ**

(Quartier de la ville comprenant aujourd'hui la partie sud de la place Centrale, le secteur de la rue Franche ; le Crochetan, la rue de l'Église et l'avenue de France jusqu'au Cotterg).

Les hoirs de Jean Didier BASQUAIRAZ, L'officier BOVERI, La veuve de Mr BUSSIEN, Benoît BRENTAUD, Les demoiselles Judith et Pétronille BUSSIEN, Jean Claude CHAMOSSAZ, Pierre COCATRIX, Mr le gouverneur DE LAVALLAZ (plus en mars 1727), Les hoirs de Mr le capitaine DE LAVALLAZ (plus en mars 1727), Joseph DELEMONTE, Mr Louis DEMONTHEOLO, Marie DOMENZO, Emoz DUCHOUD, Marie DUCROIX, Le curial GALLEY, Michel GAMBONOU, Joseph GIGOZ, Maître Joseph GREZE teinturier, François GUILLIOT, François LONGEAT procureur en 1726, Maître François MARTIN, Judith MARTIN, François MELYAT, Les hoirs de Mr (Jean) NANTERMOUD, Claude NANTERMOUD, Jean Joseph NANTERMOUD, Maître Pierre PIGNIAT, Alexandre PRATEY, Didier PRATEY, Pierre REVILLIOUD, Annilion REY, Gaspard REY, Pierre REY MUGNIER, Michel ROBERT, Maître André SAZE/SACHE, Antoine SILVESTRI, Maître Antoine SILVESTRI le Jeune fils de Jean, Les hoirs de maître François SILVESTRI, Gaspard SILVESTRI, Maître Jean SILVESTRI, Les filles de Jean Claude TAVERNAY, La veuve de Christian DU TORRENT, Antoine TORRENTE.

Source : ACMonth E 38 et 45

#### **TROISIÈME DIZAINÉ**

(Quartier Nord de Monthey comprenant aujourd'hui le secteur du Martoret, d'En Place, de Bugnon, de Brin, de Torma et du Raccot).

La veuve de Barthélemy BASQUAIRAZ, Jaques BASQUAIRAZ, Nicolas BASQUAIRAZ, Les hoirs de Pierre BERRUT, Nicolas BOSSET, Maurice BOSSON, Antoine COMPTOZ, Pierre COMPTOZ, Claude CREPI, Michel CREPIN, Pierre DELEMONTE de Place, Les hoirs de François DEMONTHEOLO, Mr DEVANTERI, La veuve d'Antoine DONNET, Joseph DONNET, Joseph DONNET le frère de Maurice, Maurice DONNET, Jean François DUCHOUD, Mr le banneret DU FAY, Claude EXHENRIZ (plus dès mars 1727), La veuve de Michel GENAIVROZ, Claude GEX FABRI, Les frères GRENAT, Marie GRILLIET,

*Première dizaine*

		13	24	30	8 <sup>mo</sup>	17	20	28
		15	24	21	23	16 <sup>mo</sup>	16 <sup>mo</sup>	16 <sup>mo</sup>
+ 0 M <sup>re</sup> François Mourazi	+ 1 Bourgex							
+ 0 M <sup>re</sup> Pierre Cuitin	+ 1 Et							
+ 0 Mauris Nantermond	+ 1 Bourgex							
+ 0 Jean Riandet	+ 1 Courmouret							
+ 0 François Nepueux	+ 1							
+ 0 Guillaume Torvente	+ 2 B <sup>re</sup>							
o Pierre Fardinex	+ 1 Et							
+ 0 Laurent Franc	+ 1 B <sup>re</sup>							
+ 0 Jacques Franc	+ 1 B <sup>re</sup>							
+ 0 La Famoyelle Bupien	+ 1 B <sup>re</sup>							
+ 0 François Franc	+ 1 B <sup>re</sup>							
o Jean Vuilloud	+ 1 B <sup>re</sup>							
+ 0 M <sup>re</sup> Joseph pent	+ 2 B <sup>re</sup>							
+ 0 M <sup>re</sup> George	+ 2 Et							
o Michel Franc	+ 1 B <sup>re</sup>							
15								

« Cottet » ou décompte des jours de manœuvre (du 15 août 1726 au 28 janvier 1727) de quelques ménages appartenant à la première dizaine de Monthey (ACMonth E 38).

Claude GUERRAT, Pierre JACQUIER, Les enfants du 1<sup>er</sup> lit d'Amé JORET, Les enfants du 2<sup>e</sup> lit d'Amé JORET, Jean LONGEAT (dès mars 1727 la veuve de), Les hoirs d'Antoine MARTIN, Antoine MELLAY, Claude MELLAY, Jean MERMET, Jaques MOURAZ, Joseph NEPUEUX, Le NORMAND, M<sup>me</sup> PAERNAT, Mr le fiscal POT (plus en mars 1726), Maître Charles POTTIE, Claude QUINTIN, Jean QUINTIN, Jean REY, Jean Joseph ROSSET, Claude RUPTI, Jane/Jeanne RUPTI, Antoine THAULE, Michel TORRENT, Nicolas TROMBERT (seulement dès mars 1727), André TROP, Jean TROP.

Source : ACMonth E 38 et 45

## OUTRE-VIÈZE

Jean ARBALLETAZ, Claude BARLATTEY, Les hoirs de Didier BARLATTEY, Didier BARLATTEY du Fiaux, Joseph BARLATTEY de la Crestaz, Les hoirs de Maurice BARLATTEY, La veuve de Pierre BARLATTEY, Pierre Maurice BARLATTEY, Antoine BEROD, Jean BEROD, Maurice BERRUT, François BOLLUT, Henri BOLLUT, Joseph BOLLUT, Michel BOLLUT, Didier CALETTAZ (pour le terrier de Mr Devanteri vers louz Mouroz), Joseph CARREAUX/CARROZ, Le terrier de CHAMPIAN, Jean CHAPEX de la Condéminaz, Amé CRETTE, Jean DE L'ENVERT (tracé dès mars 1727), Joseph DE L'ENVERT (seulement dès mars 1727), Pierre DE L'ENVERT, Angelin DOMENZO, François DOMENZO, Maurice DONNET, Claude DONNET DES CARTES, Jane DONNET DES CARTES, Jean Joseph DUCROIX, Antoine FOSSERAT, Claude FOSSERAT, Pierre FOSSERAT, La veuve de Joseph GENIEZ, La veuve de Didier GRANGIER, Sylvestre GRANGIER, Michel JACQUIER, Jean LONGEAT des Lettes, Louis MARCLAY, Maurice MUGNEY, Antoine NOVEX (tracé dès mars 1727), Les hoirs de Gaspard NOVEX, Jean NOVEX, François PERRIN, Jacques PREUX, Jenette ROSSIER, Les ROSSIER BUGNION, Mr le curial THIAUX, Jean TORRENT, La veuve de Barthélemy TORRENTE, Pierre TORRENTE.

Source : ACMonth E 38 et 45

## CHOËX

Claude BERRUT, Louis BERRUT, La veuve de Pierre BERRUT, Joseph BOLLUT, Pierre BOLLUT, Barthélemy CHAPEX, Claude CHAPEX, Joseph fils de Sylvestre CHAPEX, Louis CHAPEX, Sariau (?) fils de Louis CHAPEX, Sylvestre CHAPEX, Claudine COTTIE, Joseph COTTIE, Joseph DEVANTHEY, Louis DOMENJO, André DONNET, Claude DONNET des Planet, Jean DONNET, Joseph DONNET, Sylvestre DONNET officier, François DUCROIX, Jean DUCROIX, Jean DUREPTE, Sylvestre DURETTE, Jean Joseph ESCUYER, Jean GARIN, Joseph GARIN, Jeanne GENIE, Claude GRANGIER, Pierre GRANGIER, Joseph JACQUIER, Pierre JACQUIER, La veuve de Sylvestre JACQUIER, Jean MARCLAY, Pierre MARCLAY, Sylvestre MARCLAY, Georginnaz MELLAY, Christian PERNAY, Michia ROSSIER.

Source : ACMonth E 38 et 45

7 25  
juin 1726  
1726

Jean Franc — +  
 Antoine peuvinaq — +  
 m're françois Burdeus — +  
 m're françois tomay — +  
 Les Jans Religieuses — +  
 Jaque majard — +  
 Berthelomey parue — +  
 Franjois Bourgeaux — +  
 Mauris Jay — +  
 m're Jean mochez — +  
 Claude vuillond — +  
 pierre mauris vuillond — +  
 Claude filz d'ansime mochez — +  
 Abbee Jay — +  
 Claude Jay — +  
 Jean et ansime Jay — +  
 pierre Grandier — +  
 Ansime comproy — +  
 Claude filz de Jean Caspad vuillond — +  
 Joseph Baslattey — +  
 mauris Riouder Blanc — +  
 Baptiste cheuron — +  
 Les hois de feu ansime vuillond — +  
 Mauris vuillond le pere — +  
 Clodat Jay — +

Extrait du « cottes » de manoeuvre sur les villages des Deux Collombey (ACMonth E 45).

## LES NEYRES

(Hameau de la commune de Collombey-Muraz, mais situé au-dessus de Monthey)

Claude BOVERI, Joseph BOVERI, Jenette BOVERI veuve de Christian DONNET, Claude FORNAZO, Pierre GIRARD, Jean GRANGIER, Pierre Maurice GRANGIER, Jean JACQUIER, Claude MOREJOUR, Michel PLANCHE, Pierre PLANCHE, François QUINTIN, La veuve d'Amé RIONDET, La veuve d'Antoine RIONDET, Jean RIONDET

Source : ACMonth E 38 et 45

## COLLOMBEY-MURAZ

Guillaume BAICHE, Joseph BAICHE, Joseph BARLATTEY, Claude BLANC fils de Pierre, Pierre BORJAUX, François BOURGEOUX, Louis BOVARD, Maître François BURDEVET, Jean BURDEVET, Les enfants de Jean BURDEVET, Angelin CARROZ, Antoine CARROZ, Baptiste CHAPUIS, Pierre Guillaume CHERVAT, Antoine CHEVALLEY, Baptiste CHEVRONS, Pierre CHIEDO, Barthélemy CLER, Claude CLER, François CLER, Pierre CLER, Jean CLER VACHOUD, Antoine COMPTOZ, Michel CREPY, Gaspard DEVANTHEY, Antoine DONNET, Bernard DONNET, Jean DONNET, Les enfants de Joseph DONNET, Manfred? DONNET, Claude DONNET GARSON, Claude DONNET GARSON, le fils, Antoine FAY, Clauda FAY, Claude FAY, Isabée FAY, Jean FAY, Maurice FAY, Jean FRANC, Joseph FRANC, Jean GALLIEN/GALLEY? Pierre GRANGIER, Pierre JACQUIER, Maurice JAQUEMOD, Guillaume JEANDET, Jean JEANDET, Jean Gaspard JEANDET, Jean Joseph MARIETAN, Pierre Maurice MARIETAN, Jaques MASARD, Jean Claude MOCHAZ, Claude fils d'Antoine MOCHEZ, Maître Jean MOCHEZ, Antoine PARVE, Barthélemy PARVE, Claude PARVE, Claude PARVE officier, Jean PARVE, Joseph PARVE, Joseph fils d'Antoine PARVE, Joseph fils de Claude PARVE, Pierre PARVE, Joseph PASSEY/PATTEY? Henri PEIMEX? Antoine PERRINNAZ, Jean PERRINNAZ, Claude PONT, Claude QUINTIN, Bernard RABOUD, Jean RABOUD, Pierre RABOUD, Les Dames RELIGIEUSES, Claude RIONDET BLANC, François RIONDET BLANC, Maurice RIONDET BLANC, Jean ROUILLIER, Maître François TORMAZ, Jean TORMAZ, Claude TURIN, Gaspard TURIN, les hoirs de feu Antoine VUILLIOUD, Clauda VUILLIOUD, Claude VUILLIOUD, Claude fils de Jean Gaspard VUILLIOUD, Jean Gaspard VUILLIOUD, les hoirs de Jean Joseph VUILLIOUD, Maurice VUILLIOUD le père, Pierre Maurice VUILLIOUD

Source : ACMonth E 39 et E 45